

LISTE DE CONTRÔLE PRÉ-VISITE



Durant ce temps de Covid-19, la sécurité des concessionnaires, des clients et de nos représentants est primordiale. LGM a mis en place un protocole formel de santé et sécurité en vue de préparer nos futures visites dans vos établissements. Voici ce à quoi vous pouvez vous attendre de nous lors de toute visite en personne d'un employé de LGM dans vos concessions :

- Nous allons toujours confirmer nos rendez-vous en avance et avoir votre consentement pour chaque visite ;
- Nous allons porter de l'Équipement de Protection Individuel (EPI) durant la durée de notre présence dans votre établissement ;
- Nous allons respecter les directives de distanciation sociale en tout temps ;
- Nous allons limiter nos visites à une durée maximale de 60 minutes et allons uniquement rencontrer les personnes indispensables ;
- Nous allons, en tout temps, être conforme aux plus récentes règlementations de santé de votre province ;
- Nous allons omettre de vous donner des documents, de demander votre signature ou de vous apporter des provisions (le tout pouvant être traité de façon numérique ou par voie postale) ; et
- Nous n'allons pas manger/boire et ne rien laisser derrière nous durant notre visite.

POUR LA PROTECTION DE NOS REPRÉSENTANTS DE LGM, NOUS VOUS DEMANDONS DE BIEN VOULOIR RÉPONDRE A NOTRE QUESTIONNAIRE PRÉ-VISITE AVANT NOTRE ARRIVÉ :

	OUI	NON
Avez-vous ou quelqu'un dans votre lieu de travail présenté des symptômes compatibles avec COVID-19 au cours des 10 derniers jours?		
Avez-vous ou quelqu'un dans votre lieu de travail reçu un diagnostic positif à la COVID-19 au cours des 10 derniers jours?		
Avez-vous ou quelqu'un dans votre lieu de travail été en contact avec quelqu'un ayant reçu un diagnostic positif à la COVID-19 au cours des 14 derniers jours?		
Avez-vous ou quelqu'un dans votre lieu de travail voyagé à l'extérieur du Canada au cours des 14 derniers jours?		
Est-ce que quelqu'un dans votre lieu de travail en attente des résultats de laboratoire pour COVID-19?		

Si vous avez répondu « oui » à l'une de ces questions, nous allons respectueusement vous demander de faire une rencontre via conférence vidéo au lieu d'une rencontre en personne jusqu'à temps que vous soyez en mesure de répondre « non » à toutes les questions ci-haut.

En ce qui concerne notre visite envisagée :	OUI	NON
Pouvez-vous confirmer qu'une salle de réunion spécifique est disponible pour notre visite et garantit l'application des normes de distanciation physique, soit une distance minimale de 2 mètres?		
Pouvez-vous confirmer que des équipements de protection individuelle (EPI) seront utilisés lors de notre visite?		
Pouvez-vous confirmer que vous êtes à l'aise avec une visite d'un(e) représentant(e) de LGM?		

Si vous avez répondu « non » à une des questions 6 à 8, LGM va demander une rencontre via conférence vidéo.



Veillez joindre et renvoyer ce formulaire par courriel à votre Directeur Spécialiste en Développement de Concession de LGM (DSDC).

FIER D'ÊTRE RESPONSABLE

1-866-287-6200

lgm.ca | in | @LGMCanada

© Le Groupe financier LGM - une division de LGM Financial Services inc. Tous droits réservés.
LGM-PVD-CHECKLIST-HS-0520-R1F